

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MERDREDI 18 MARS 2026, À 18 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Stéphane Gamache

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette
Poste 2 : Harold Mercier
Poste 4 : André Morin
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

Le directeur général
et greffier : Daniel Fournier

Est absent :

Le conseiller : Poste 3 : Gilles Bernatchez

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 35.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, monsieur Stéphane Gamache, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ÉTUDE HYDROLOGIQUE, HYDRAULIQUE, HYDRO-GÉOMORPHOLOGIQUE ET DE MOBILITÉ DU COURS D'EAU DU SECTEUR DU RUISSEAU COPPER.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉSOLUTION 26-033 - ÉTUDE HYDROLOGIQUE, HYDRAULIQUE, HYDRO-GÉOMORPHOLOGIQUE ET DE MOBILITÉ DU COURS D'EAU DU SECTEUR DU RUISSEAU COPPER.

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour une étude hydrologique, hydraulique, hydro-géomorphologique et de

mobilité du cours d'eau du secteur
du ruisseau Copper, à savoir :

- Avizo Génie/Environnement au
montant de 94 485,00 \$ + taxes
applicables.
- Équipe Laurence au montant de
77 850,00 \$ + taxes
applicables.
- Lasalle NHC au montant de
120 231 \$ plus taxes
applicables.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Murdochville a mandaté
la Direction de l'ingénierie et
infrastructures de la Fédération
québécoise des municipalités
(FQ M) à effectuer un appel
d'offres pour cette étude.

CONSIDÉRANT la recommandation de la FQM,
ingénierie et infrastructures,
d'adjuger à Équipe Laurence le
contrat pour les services
professionnels visés par la
présente résolution aux tarifs
unitaires de sa soumission.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
HAROLD MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville adjuge à Équipe
Laurence le contrat pour une étude hydrologique,
hydraulique, hydro-géomorphologique et de
mobilité du cours d'eau du secteur du ruisseau
Copper, et ce au coût de 77 850 \$ plus taxes
applicables.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
ANDRÉ MORIN
QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
18 h 40.

Stéphane Gamache
Maire

Daniel Fournier
Directeur général
et greffier